

---

**Produits alimentaires et de consommation du Canada**  
**Mémoire prébudgétaire**  
**Le 4 août 2016**

**Résumé**

Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) est la plus importante association sectorielle canadienne, représentant des entreprises qui fabriquent et distribuent la grande majorité des aliments, boissons et biens de consommation que l'on trouve sur les tablettes, dans les restaurants et à la maison. Nos membres répartis partout au pays offrent des emplois de qualité aux Canadiens vivant en milieux urbain et rural, et ce, dans plus de 170 circonscriptions fédérales de chacune des régions du Canada. Les logos de nos entreprises membres figurent ci-dessous.

La transformation des aliments est le plus important bassin d'emplois dans le secteur manufacturier du Canada, offrant aux Canadiens quelque 300 000 emplois de grande qualité dans plus de 6 000 usines de partout au pays. Si l'industrie de la fabrication de produits alimentaires et de consommation est un important moteur économique dans des milliers de collectivités canadiennes, elle est par ailleurs en bonne posture pour accentuer son rôle.

Nos recommandations indiquent comment positionner stratégiquement le Canada pour prospérer dans une économie mondiale du savoir hautement concurrentielle, en créant de l'emploi pour les Canadiens de la classe moyenne et en protégeant l'environnement. Nous pourrions ainsi diversifier notre économie et amener le Canada à connaître une croissance de la production à valeur ajoutée au-delà des produits de base.

Nos cinq recommandations sont les suivantes :

1. Aider financièrement les fabricants à innover, et à moderniser et développer leurs opérations.
  - o Attribuer l'enveloppe réservée de 160 millions de dollars au Fonds d'investissement pour l'agroalimentaire à valeur ajoutée.
  - o Créer un fonds d'innovation alimentaire de 500 millions de dollars sur cinq ans pour moderniser le milieu de la fabrication d'aliments et de boissons du Canada.
  - o Créer un regroupement national issu des domaines de la robotique et

de l'automatisation pour aider les entreprises à adopter des technologies de pointe.

- o Accroître les investissements directs dans des sociétés très prometteuses de domaines comme la modernisation des usines, la R-D et l'adoption de processus de production automatisés, en diminuant une partie du risque associé aux coûts.

2. Moderniser la réglementation pour favoriser l'innovation et la croissance.

- o Fournir un financement adéquat à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour s'occuper des règlements à l'examen, des vieux irritants réglementaires et des nouvelles priorités.
  - o Prévoir un mécanisme pour régler rapidement les irritants réglementaires freinant la croissance et l'innovation.
  - o Examiner attentivement l'incidence du contexte réglementaire global sur les fabricants de produits alimentaires et de consommation au Canada.
3. Bonifier l'aide aux entreprises souhaitant vendre leurs produits canadiens à valeur ajoutée à l'étranger.
4. Favoriser une approche nationale et coordonnée de gestion des matières d'emballage.
5. Gagner en équilibre et en équité dans le financement du secteur à valeur ajoutée à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

## Introduction

La fabrication alimentaire offre l'une des plus belles perspectives économiques mondiales pour le Canada. Selon les estimations, la population mondiale devrait atteindre les 9,6 milliards d'ici à 2050; c'est dire qu'il faudra relever le niveau de production alimentaire globale de 70 %.

Le Canada est fort bien placé pour jouer un rôle clé, c'est-à-dire pour nourrir le monde avec ses produits canadiens sûrs et de haute qualité. Or, pour assurer la croissance de l'économie canadienne, il faut troquer la stratégie fondée sur les produits de base pour une approche qui tient compte des perspectives de croissance que recèle la production à valeur ajoutée. Une telle approche pourra se cristalliser si le secteur de la fabrication est concurrentiel.

Comparativement à d'autres secteurs de la fabrication, la production et les multiplicateurs d'emploi liés à la fabrication d'aliments et de boissons sont considérables – ils dépassent, par exemple, ceux des industries de l'automobile et de l'aérospatiale. Pour chaque tranche d'un million de dollars de plus en production (directe) générée par l'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons, l'économie génère 1,23 million de dollars de plus en production indirecte et crée neuf emplois supplémentaires, directs et indirects (source : Multiplicateurs nationaux entrées-sorties de Statistique Canada en 2010).

Nous sommes ravis que le budget de 2016 ait reconnu la fabrication alimentaire comme le plus grand bassin d'emplois manufacturiers au Canada et un important moteur économique.

PACC travaille étroitement avec d'autres associations, et appuie particulièrement les recommandations de l'Association canadienne des boissons ainsi que de Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

## **Effet sur les collectivités rurales et éloignées**

La transformation alimentaire est le plus important secteur d'emplois manufacturier dans les régions rurales canadiennes. Notre industrie joue effectivement un rôle singulier et essentiel en ceci qu'il jette des ponts économiques entre les Canadiens vivant en milieux ruraux et éloignés.

Dans les régions rurales, les fabricants d'aliments soutiennent les agriculteurs en leur donnant accès à un marché prévisible et pratique pour les aliments sûrs et de grande qualité qu'ils produisent. C'est dire qu'agriculteurs et fabricants alimentaires canadiens travaillent en complémentarité pour produire des aliments parmi les plus dignes de confiance au monde. Notre industrie procure aussi des occasions d'emploi hors de la ferme aux habitants de régions rurales et d'innombrables emplois partout au Canada.

Bref, la croissance du secteur canadien de la fabrication alimentaire signifie un embellissement des perspectives pour les agriculteurs et les Canadiens de la classe moyenne de toutes les régions du pays.

## **Recommandations**

### ***1. Aider financièrement les fabricants à innover, et à moderniser et développer leurs opérations.***

Investir dans l'innovation est la grande priorité de PACC. Il faut d'abord s'attaquer au vieillissement des installations de fabrication partout au pays. La productivité, la croissance et l'innovation sont possibles quand les installations sont modernes.

Or, il faut plus d'incitatifs pour amener les fabricants de produits alimentaires et de consommation à réinvestir dans leurs usines canadiennes ou à se doter de nouvelles installations modernes. D'autres pays se livrent une chaude lutte pour mettre la main sur ces investissements, une arène où le Canada doit jouer si nous voulons conserver et développer nos emplois à valeur ajoutée ici, chez nous.

Notre industrie doit tout particulièrement adopter des technologies de pointe – comme l'automatisation, la robotique –, un volet où le potentiel de développement est d'ailleurs énorme. La R-D au Canada est tout aussi importante pour la croissance et la compétitivité à long terme de notre industrie.

Pour que les fabricants d'aliments canadiens puissent relever les défis singuliers auxquels ils font face, il faut un fonds sectoriel dédié. Nous sommes heureux qu'il y ait le Fonds

d'investissement pour l'agroalimentaire à valeur ajoutée pour stimuler la création de nouveaux produits ajoutés. Nous prions le gouvernement de consacrer l'enveloppe réservée de 160 millions de dollars à ce fonds dans le budget de 2017, pour une mise en œuvre immédiate.

PACC appuie également les excellentes recommandations de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments, qui suggère la création d'un fonds unique pour réaliser les priorités de son plan d'action, notamment une aide à la modernisation de la réglementation, à la R-D et à l'exportation. La proposition de la Table ronde – investissement de 500 millions de dollars sur cinq ans – serait un important levier d'investissements (jusqu'à 8 milliards de dollars) dans le secteur.

Fier membre de la Coalition des manufacturiers du Canada, PACC appuie ses recommandations budgétaires de créer un regroupement national issu des domaines de la robotique et de l'automatisation, pour aider les entreprises à adopter des technologies de pointe. Sa recommandation d'accroître les investissements directs dans des sociétés très prometteuses des domaines comme la modernisation des usines, la R-D et l'adoption de processus de production automatisés, en diminuant une partie du risque associé aux coûts, est aussi intéressante.

Nos recommandations se déclinent ainsi :

- Attribuer l'enveloppe réservée de 160 millions de dollars au Fonds d'investissement pour l'agroalimentaire à valeur ajoutée.
- Créer un fonds d'innovation alimentaire de 500 millions de dollars sur cinq ans pour moderniser le milieu de la fabrication d'aliments et de boissons du Canada.

PACC appuie également les recommandations suivantes de la Coalition des manufacturiers du Canada :

- Créer un regroupement national issu des domaines de la robotique et de l'automatisation pour aider les entreprises à adopter des technologies de pointe.
- Accroître les investissements directs dans des sociétés très prometteuses des domaines tels que la modernisation des usines, la R-D et l'adoption de processus de production automatisés, en diminuant une partie du risque associé aux coûts.

## **2. Moderniser la réglementation pour favoriser l'innovation et la croissance.**

Le gouvernement fédéral peut appuyer l'innovation dans notre industrie en modernisant rapidement le cadre réglementaire canadien des produits alimentaires et de consommation. La réglementation doit demeurer fondée sur le savoir et continuer de placer l'innocuité des produits en priorité.

Aussi, pour que le gouvernement réalise son ambitieux *Programme d'innovation*, il est indispensable que Santé Canada modernise sa réglementation des produits alimentaires et de consommation. Le fait est que la réglementation de notre secteur n'est pas arrimée sur les technologies de pointe, les pratiques mondiales et la création de nouveaux produits.

Or, le Canada devrait servir de plaque tournante pour la R-D et l'innovation dans l'agroalimentaire. Mais ce sera impossible si l'on pense qu'il faut deux fois plus de temps pour amener des innovations sur le marché ici par rapport à d'autres pays concurrents. À défaut de moderniser son appareil réglementaire rapidement et dans une optique de compétitivité, le Canada freine l'innovation et l'investissement, voire la capacité des entreprises canadiennes de saisir et d'exploiter pleinement les occasions qui s'offrent dans le monde.

Notre industrie doit pouvoir compter sur un cadre réglementaire plus prévisible et adapté, un cadre qui encourage les entreprises à fabriquer au Canada, à grossir et à proposer des processus et des produits novateurs. L'harmonisation stratégique de notre réglementation avec celle des États-Unis et d'autres grands partenaires commerciaux est un aspect important à considérer.

Avec les actuels niveaux de financement, il faudra plus de 20 ans, selon Santé Canada, pour moderniser le cadre réglementaire actuel du secteur alimentaire, sans compter qu'une bonne part de la réglementation sera alors désuète.

PACC se préoccupe de l'absence de ressources supplémentaires pour s'occuper de la réglementation actuellement à l'étude, gérer les vieux irritants réglementaires dont le règlement favoriserait l'innovation et donner suite aux nouvelles priorités. Il faut effectuer une refonte réglementaire plus rapidement et établir un mécanisme pour régler plus vite les irritants qui gênent l'innovation et la croissance.

La modernisation réglementaire doit en outre se faire de façon intégrée avec Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Nous prions le gouvernement d'aller de l'avant rapidement et de manière harmonisée et coordonnée dans le dossier de la réglementation, afin de maximiser les gains d'efficacité pour le gouvernement et pour les entreprises, mais aussi de limiter la confusion des consommateurs sur le marché. Nous appuyons les recommandations de réforme réglementaire de l'Association canadienne des boissons.

Devant la douzaine de dossiers de réglementation en attente et les nouvelles priorités annoncées dans la lettre de mandat du ministre, un examen approfondi et global de l'appareil réglementaire s'impose. Le gouvernement fédéral doit prendre acte de l'impact qu'aura la somme des changements réglementaires – ou l'absence de changements – sur la compétitivité et la capacité d'innover de notre industrie, aujourd'hui comme demain.

Nos recommandations se déclinent ainsi :

- Fournir un financement adéquat à Santé Canada et à l'ACIA pour s'occuper des règlements à l'étude, des vieux irritants réglementaires et des nouvelles priorités.
- Élaborer un mécanisme pour régler rapidement les irritants réglementaires freinant la croissance et l'innovation.
- Examiner attentivement l'incidence du contexte réglementaire global sur les fabricants de produits alimentaires et de consommation.

### ***3. Bonifier l'aide aux entreprises souhaitant vendre leurs produits canadiens à valeur ajoutée à l'étranger.***

Les fabricants canadiens ont besoin d'un accès viable aux marchés étrangers pour les produits à valeur ajoutée de fabrication canadienne, de même que la levée des barrières non tarifaires qui nuisent au commerce. PACC reconnaît la nécessité de développer les affaires à l'étranger; il est ainsi essentiel d'améliorer le commerce avec des économies émergentes comme l'Inde et la Chine, de même qu'avec nos voisins du Sud.

#### **4. Favoriser une approche nationale et coordonnée de gestion des matières d'emballage.**

Les membres de PACC sont résolus à protéger nos ressources. Même si le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits de consommation produit peu de carbone au Canada – il est responsable de moins de 1 % des émissions totales –, nous reconnaissons l'importance de l'action collective et mondiale contre le changement climatique. Or, le gouvernement fédéral a l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans le réacheminement des déchets d'emballage – important champ d'action de PACC –, ce qui offrira de bonnes retombées environnementales.

Actuellement, le fait que les programmes du genre sont réglementés individuellement par les provinces entraîne une pluralité d'obligations, des inefficacités et de la confusion, pour l'industrie comme pour le consommateur. Si une approche nationale et coordonnée encadrant les programmes de gestion des matières d'emballage était adoptée, il en résulterait de plus grandes économies d'échelle, sans compter que les entreprises et résidents sauraient mieux quelles matières vont dans le bac bleu. Il y aurait aussi plus de retombées environnementales : meilleurs taux de recyclage, moins de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, nous estimons que le fédéral pourrait orienter les efforts en établissant un cadre et des normes nationales, ce qui rime avec son rôle d'inciter à l'action contre le changement climatique.

#### **5. Gagner en équilibre et en équité dans le financement pour le secteur à valeur ajoutée à Agriculture et Agroalimentaire Canada.**

Nous souhaitons que le prochain budget du gouvernement tienne compte de l'apport et du potentiel économiques importants de notre industrie. Il importe de souligner que même si l'ACIA est « notre voix » au gouvernement fédéral, les fabricants alimentaires demeurent néanmoins sous-représentés.

À l'Agence, moins de 20 fonctionnaires sur les 4 500 en poste s'occupent directement des dossiers de fabrication de produits alimentaires. Il n'est donc pas étonnant que les politiques, les programmes, les études et les initiatives de communication du Ministère ne reflètent pas globalement les besoins du secteur de la fabrication. En conséquence, le Ministère n'octroie actuellement que 5 % de son budget total au secteur de la fabrication alimentaire.

Constatant l'importante sous-représentation du secteur de la production à valeur ajoutée sur les plans des ressources humaines et du budget de dépenses de l'ACIA, nous aimerions voir la perspective s'élargir, c'est-à-dire tenir compte du rôle important des fabricants de produits alimentaires pour l'économie du pays et le *Programme d'innovation* du gouvernement.

Merci de nous avoir permis d'exprimer notre point de vue.



Carla Ventin  
Vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales  
Courriel : [carlav@fcpc.ca](mailto:carlav@fcpc.ca)  
Tél. : 613-670-575



Membres

